

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote
15	18

Date de la convocation  
10/12/2021

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

### REMBOURSEMENT DE FRAIS VETERINAIRE



### SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021 DELIBERATION N° 17 DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-et-un et le seize décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement au foyer P. Clavel (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- A.-L. HUNOT (procuration à J.-M. CUILLE)
- L. RAVAT (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- C. REWUCKI (procuration à K. PERROTIN)
- C. VILLANUEVA, absente excusée

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Mairie de Sainte Anastasie, qui explique que l'Association « Les Chatgabonds » a fait l'avance de frais vétérinaires pour la stérilisation de 3 chats appartenant à une administrée de Saint Chaptes.

Cette personne, âgée et avec très peu de revenus, a dû quitter son logement provisoirement, pour cause d'insalubrité. Les chats étaient donc à l'abandon et devenus errants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Accepte le remboursement des frais vétérinaires à l'Association « Les Chatgabonds » pour un montant de 198 €.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20211216-DE17-161221-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2021

Affichage : 27/12/2021

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

